Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries
29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G

FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU DIOCESE DE TROYES

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

110 G 18 5 p. papier.

Rentes et censives dues par la fabrique.

1714-1717

110 G 19 10 p. papier.

Déclarations des biens de la fabrique.

1654-1759

110 G 20 6 p. papier.

Baux des biens de la fabrique.

1715-1772

110 G 21 54 p. papier.

Procédures contre des détenteurs de biens de la fabrique.

1609-1786

Chapelle-Vallon

111 G 1 1 p. papier.

Requête du curé au sujet de la desserte de la chapelle Sainte-Geneviève.

1768

Chappes

112 G 1 4 p. papier.

Déclarations et états des biens de la fabrique.

1760

Charmesseaux

113 G 1 3 p. papier.

Inventaire des titres de la fabrique.

1792